

NOTE: Certains documents sur cette page Web proviennent de sources externes et sont publiés dans la langue et le format reçus, c'est-à-dire ceux du dossier.
 Veuillez envoyer par courriel, vos questions et commentaires à : tribunal@ct-tc.gc.ca

CT-2000-004 (Air Canada / CanJet)

Instance 1

Le commissaire de la concurrence c Air Canada/CanJet

Article(s):	104.1 (7) – Modification ou annulation de l'ordonnance
Déposée le:	2000-10-12
État de la demande:	Décision rendue

Demandeur(s):	Le commissaire de la concurrence
Défenderesse(s):	Air Canada CanJet

Documentation

Acte(s) de procédure

#	Titre	Date
3a	Avis de demande	2000-11-01
3c	Affidavit de John M. Baker du 31 octobre 2000	2000-11-01
3d	Affidavit de William J. Baumol du 1er novembre 2000	2000-11-01

Décision(s)

#	Titre	Date
1b	Ordonnance temporaire en vertu de l'article 104.1 de la Loi sur la concurrence (traduction professionnelle française, non révisée)	2000-10-12
2b	Prorogation d'une ordonnance en vertu de l'article 104.1 de la Loi sur la concurrence (traduction professionnelle française, non révisée)	2000-10-31
23a	Ordonnance modifiant l'ordonnance émise par le Commissaire de la concurrence le 12 octobre 2000 et prolongée par le Commissaire le 31 octobre 2000 (traduction professionnelle française, non révisée)	2000-11-24
27b	Motifs pour une ordonnance datée du vendredi 24 novembre 2000 (traduction professionnelle française, non révisée)	2000-12-07